

	1
Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
	ļ
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	8
Nombre de membres ayant donné pouvoir	1

Délibération n°: 23.02.01

Date de convocation: 17 février 2023

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt trois Le 24 février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	Х		
BRUGERON Jean-Noël	Х		
CASTAN Emmanuel	Х		
DE LESCURE Jean	Х		
HUGON Christine	Х		
ITIER Jean-Paul	Х		
JEANJEAN René		Х	
MAURIN Olivier	Х		
POURQUIER Jean-Paul		Х	Monsieur Alain ASTRUC
RECOULIN Isabelle		Х	
ROUX Christian	Х		
SAINT-LÉGER Francis		Х	
TUFFÉRY Julien		Х	

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

# ELECTRIFICATION Versement de fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26;

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère ;

### Monsieur le Président expose :

Pour faire suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

<u>Délibération n°</u>: 23.02.01

## **CC HAUT ALLIER**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Raccordement BTS-poste médiathèque et		Participation du SDEE	76 206.81 €
immeuble collectif Commune de Langogne	93 806.81 €	Fonds de concours de la communauté des communes (220ml x2 x 40€)	17 600.00 €
Total	93 806.81 €	Total	93 806.81 €

## **CC HAUTES TERRES DE L'AUBRAC**

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Extension ZA Sud du Cadran - Aumont		Participation du SDEE	15 158,53€	
Aubrac Commune de PEYRE EN AUBRAC	19 147,62 €	Fonds de concours de la communauté des communes (25% montant HT des travaux)	3 989,09 €	
Total	19 147,62 €	Total	19 147,62 €	
Dépenses TTC		Recettes TTC		
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant	
Nature des travaux	Montant	Financement Participation du SDEE	Montant 22 739,51 €	
Enfouissement HT/BT Baraque du Petit				
	Montant 34 109,26 €	Participation du SDEE	22 739,51 €	
Enfouissement HT/BT Baraque du Petit		Participation du SDEE Fonds de concours de la communauté des		

Parallèlement à ces travaux, le SDEE prendra entièrement à sa charge les travaux de renforcement d'un poste de transformation estimés à 73 193,41 € TTC

## **LACHAMP RIBENNES**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS traitement AEP à		Participation du SDEE	20 825.23 €
Laubespin	23 925.23 €	Fonds de concours de la commune	2 100 00 €
(soit 205ml)		(1000€ + 105mlx20€)	3 100.00 €
Total	23 925.23 €	Total	23 925.23 €

# **MONTS DE RANDON**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS abords école	14 769.88 €	Participation du SDEE	9 757.49 €
Tartaronne		Fonds de concours de la commune (40% travaux HT génie civil + cablage BT - 4000€)	5 012.39 €
Total	14 769.88 €	Total	14 769.88 €

### **PALHERS**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
	39 979.57 €	Participation du SDEE	34 760.99 €
Enfouissement fils nus à PRADES		Fonds de concours de la commune (40% des travaux HT du génie civil)	5 218.58 €
Total	39 979.57 €	Total	39 979.57 €

### **SAINT JUERY**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
		Participation du SDEE	22 742.71 €
Enfouissement BTS abords Mairie		Fonds de concours de la commune (40% travaux HT génie civil + devis BTS HT-8000€)	13 665.88 €
Total	36 408.59 €	Total	36 408.59 €

<u>Délibération n°</u>: 23.02.01

### **SAINT PAUL LE FROID**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
5.6	11 073.33 €	Participation du SDEE	7 382.22 €
Enfouissement BTS abords Mairie au Chayla d Ance		Fonds de concours de la commune (40% montant hors taxes des travaux)	3 691.11 €
Total	11 073.33 €	Total	11 073.33 €

# APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

ADOPTE la proposition de Monsieur le Président ;

**DEMANDE** le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits pour copie conforme

Le Président Alain ASTRUC Le Secrétaire de séance Christian ROUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20230224-20230201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2023

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

